

**DE TOUT TEMPS
LE MEILLEUR MOYEN!****TARIF**

Pour les abonnés en règle avec le journal, 2c du mot.

Pour non abonnés, 3c du mot.
(Les annonces classées sont payables d'avance.)

LE BULLETIN DE LA FERME Ltée

Case 159, B. P., St-Roch

Québec, P. Q.

LES petites annonces du "Bulletin de la Ferme" sont encore, comme de tout temps, le moyen de choix pour disposer de ce que vous avez à vendre; animaux, volailles, instruments agricoles, etc.

Un essai coûte peu et convainc

Nous garantissons la publication des annonces reçues le lundi matin, dans le numéro courant.

Le Bulletin de la Ferme**Revue Hebdomadaire**

CONSAKRÉE AUX INTERETS DE LA FERME

Publié par

LE BULLETIN DE LA FERME (limitée)

Rédaction et administration

Immunie "Le Solal" chambre 314

Angle des rues St-Vallier et de la Couronne Québec

TARIF des annonces — 20c la ligne

CLASSIFIÉE 3 sous le mot, payable d'avance

ABONNEMENT — (Par année) strictement payable d'avance

CANADA, excepté cité de Québec \$1.00

CITE de Québec et pays étrangers \$1.50

Se paye directement au bureau par bons postaux dans les 30 jours qui suivent la date d'expiration.

Dames Demandées

DAMES DEMANDÉES. Pour couture légère chez elles. Bons salaires. Travail envoyé tous payés. National Manufacturing Co., Dept. 34, Montréal. Nos 28 à 52 N81 D.

NOUS AVONS BESOIN DE FEMMES ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Envoyez à Ontario Neckwear Company, Dept. 124, Toronto, 8, Ont. Nos 31-32-33-34-35 à 501 M. P.

Hommes Demandés

AGENTS DEMANDÉS pour vendre des cravates de soie pour nous. Nous vous les vendons à un prix qui vous permet de réaliser 100% de commission. Envoyez aujourd'hui pour échantillon gratuit et détails Ontario Neckwear Company, Dept. 518, Toronto, 8, Ont. Nos 31-32-33-34-35 à 501 M. P.

AVEZ UN BON REVENU régulier, chaque semaine. Vendez nos arbrés et arbrisseaux garantis aux propriétaires. Coopération réelle entre la Compagnie et ses représentants. Equipement gratuit avec toutes les instructions requises. S'adresser, Lake Forest, limitée, Pépiniéristes, Montréal. Nos 33 à 801 RN2.

DIVERS

ARGENT A PRETER. Cultivateurs! Empruntez à 5%, capitalisé, remboursable selon vos revenus. A vous aussi des acheteurs "Crédit Immobilier", 26, Notre-Dame-Ouest, Montréal. No 50 J N O, X05

ROBES ROBES POUR DAMES. Sur réception de \$2.00 vous recevrez suffisamment de robes pour faire cinq robes. Aussi coupons pour chemises, tabliers, 30c la livre, poste payée. J.-Nap. Fecteau, St-Zacharie, Cte Beauce, P. Q. 32-33 P05 J N O

Volailles à Vendre

POULETTES tout âge, poules d'un an, cochers, caille, Rocks Barres, Rocks Blancs, Leghorns Blancs et Wyandottes. J. G. Tweedie, Boite 7, Fergus, Ont. 32, 33, 34, 35 M P N 96

ROCKS BARRES et Leghorns Blancs, poules tout âge, poules d'un an, cochers. Creculaire gratuite. Baden Electric Hatchery, Boite 7, Baden, Ont. 32, 33, 34, 35 M P x 36

BELLES POULETTES.—P. R. B., Agées de 31 et 41/2 mois à vendre à prix raisonnable. Hâter-vous car le nombre est limité. S'adresser à Marcel Lavallée, Waterloo, Cte Sheffield, P. Qué. 33, 34—P54

POULETTES TOUT AGE.—Elevées librement, Rocks barres, Leghorns blancs. Catalogue gratuit. Top Notch Chick Hatchery, Boite 7, Stratford, Ont. 375—M P. 33 et 35

**TABLETTES TOUSSINE
POUR LES CHEVAUX**

Contre: Toux, Gorge, Bronchite et Souffle. Excellentes aussi pour donner l'appétit, renforcer, purifier le sang et faire touer. Elles débarrassent aussi des vers. Pourquoi vous exposer à perdre votre cheval pour la modique somme de 50c? Une bouteille de Toussine prise le printemps et à l'automne assure la santé de votre cheval. Expédies FRANCO sur réception du prix \$0.50 la bouteille. En vente aussi à Québec à la pharmacie Brunet, rue St-Joseph.

Dr Jos. COMTOIS, St-Barthélemy, P. Q.

Animaux à Vendre

ENCORE QUATRE VEAUX MALES A VENDRE: un éléphant à la classe AA, aussi quelques génisses. S'adresser au Dr J.-E. Beaudet, Thetford Mines, P. Q. x 05

Animaux à Fourrure

BEAUX FITCHS BLANCS, brun et couleur, marte de roche à vendre d'ici au 15 septembre, à \$4.00 chacun, \$12.00 le trio. Aussi chats sauvages, \$15.00 le couple. S'adresser immédiatement à X.X.X. Casier postal, St-Aubert, Cte l'Islet, P. Q. P55 33, 34, 35, 36

Terres, Maisons à vendre

BEILLE FERME AVOICOLE A VENDRE. Dans le haut du village de St-Félix, deux incubateurs, capacité 2772 et 6144 œufs respectivement. Pour renseignements, s'adresser à Jos. Laferrière, St-Félix, Cte Joliette, P. Qué. P 05 31A 34

RACE AYRSHIRE**Qualifications au livre
d'or pour juillet 1934**

Quatre-vingt-quatre vaches et génisses de race Ayrshire ont terminé leur période de lactation pour le contrôle officiel du Livre d'Or en juillet soit: 46 dans la division de 365 jours et 38 dans celle de 305 jours.

CLASSE ADULTE

Hazel D., propriété de M. Charles Grégoire, St-Valentin a produit 15.783 lbs de lait ou 601 lbs de gras.

CLASSE 4 ANS.

Grâce de St-Antoine—propriété de M. Romuald Phaneuf, St-Antoine de Richelieu a produit 10.684 lbs de lait, à 4.19% ou 456 lbs de gras.

CLASSE 3 ANS.

Beauté, propriété de M. Chas. A. Messier, Ste-Madeleine, a produit 12.084 lbs de lait à 4.09% ou 494 lbs de gras.

Majorique, propriété de M. Frs Allaire, Frampton, P. Q.—8.768 lbs de lait à 4.61% ou 405 lbs de gras.

CLASSE 2 ANS.

Bois de la Roche Apoline—W. W. Skinner, Senneville, P. Q.—9.117 lbs de lait à 4.76% ou 434 lbs de gras.

Duchesse du Nord—propriété de M. Elot St-Germain, St-Casimir, P. Q.—9.075 lbs de lait à 4.66% ou 423 lbs de gras.

AU ROLE D'HONNEUR.**CLASSE 2 ANS.**

Ste-Anne Prim de Suprême, propriété de la Station expérimentale Ste-Anne, a produit 7.820 lbs de lait à 4.05% ou 317 lbs de gras.

Prix de dernière heure

Mardi, 14 Août 1934

MARCHE du BEURRE et du FROMAGE**PRIX DE GROS.**

Beurre No 1 Pasteurisé..... 18 1/2c

Fromage coloré..... 10 1/2c

Ces prix sont ceux du commerce de gros à Montréal mais non pas payés aux producteurs.

LAINE

Prix moyens payés aux producteurs par la Coopérative Canadienne des Producteurs de Laine, Lennoxville, P. Qué.

Laine blanche non lavée..... 11c F.A.B.

Laine blanche lavée..... 18c F.A.B.

Pour ceux qui désirent acheter de la laine en petites quantités de 10 à 100 livres

Laine blanche non lavée..... 20c la lb.

Laine lavée..... 27c la lb.

F.A.B. Lennoxville, P. Q.

PRIX DES PEAUX VERTES

fournis par la maison OVIDE GODIN

143 rue Grant, Québec

Les prix ci-bas sont F.O.B. Québec et pour des peaux bien enlevées. Peaux avec dommages ou séchées sans sel payées suivant leur valeur.

Peaux de Boeufs salées .04 1/2c la lb.

Peaux de Boeufs fraîches .04 1/2c la lb.

15 à 50 moins 2 lbs chaque peau.

Nous acceptons toutes les peaux de 52 lbs et plus pour des peaux de 50 lbs net, sans queue ni corne.

Peaux de Veaux engraisés, enlevées par des Bouchers à la pièce .45c chaque.

Peaux de veaux Deacons de campagne à .30c chacune.

Peaux de Chevaux de bonne qualité \$1.40 sans crin et queue, .15c de moins.

Laine blanche non lavée à vendre à .17c la lb F.O.B., Québec.

Peaux d'agneaux de juillet, .20c chacune.

Prix garantis du 6 août au 18 août 1934.

**Ce que vous achetez pour la maison ou
pour le troupeau et la basse-cour****FARINES**

Patente Hungarian, quarts..... \$6.70

Patente Hungarian, 98 lbs..... 3.00

1ère patente, Manitoba quarts..... 6.10

" " 98 lbs..... 2.70

Forté à levains, quarts..... 6.00

" " 98 lbs..... 2.65

Patente Ontario sacs coton, 98 lbs..... 2.40

Patente Ontario, sacs toile 98 lbs..... 2.30

Farine à engrais 1ère qualité..... 1.65

GRAINS D'ALIMENTATION

Blé d'Inde Argentin..... 90

Avoine alimentation No 1..... 52 1/2

" " recriliées..... 55

" No 2 C. W. recriliée..... 60

Blé d'engrais..... 98 lbs (1.6)

Orge d'alimentation..... 70

Sarrasin d'alimentation..... 90

POUR LA BASSE-COUR

Déchets de viande, gros..... \$3.00

Farine de viande, fine, 50%..... 3.00

Farine de viande, fine, 60%..... 3.50

Os broyés, gros ou fin..... 2.25

Farine de poisson..... 3.00

Farine de Luzerne..... 1.75

Ecaillés d'huîtres volailles..... .85

Ecaillés d'huîtres poussins..... .85

Gravier, gros ou fin..... 1.25

Charbon de bois, volailles, s. 50 lbs..... 1.00

Charbon de bois, poussins, s. 50 lbs..... 1.10

Lait écrémé en poudre..... 9.00

Huile de foie de Morue:

1 gallon..... 1.00

Moulée pour la ponte..... \$2.30

Moulée pour poussins..... 2.60

Moulée pour croissance..... 2.45

Grains mélangés pour poules 2.10 à 2.30

Grains broyés fins, poussins..... 2.45

" " gros, poulets..... 2.40

DIVERS**Le minot**

Pois à soupe..... \$1.80 à \$2.00

Fèves blanches, (triées)..... 1.65

" (triées Prime)..... 1.60

" (triées yeux jaunes)..... 2.25

ENGRAIS ALIMENTAIRES

Son de blé..... 1.35

Gru..... 1.45

Gru Blanc (Middlings)..... 1.60

Blé d'Inde moulu..... 1.70

Moulée d'Avoine, fine..... 1.60

Moulée d'Orge, fine..... 1.50

Tourteaux de lin..... 1.75

Gruau d'avoine, jute 80 lbs..... 2.85

" " coton 80 lbs..... 2.90

Drèches brasserie séchées..... 1.30

Molassine..... 2.50

Moulée à veaux..... 3.20

Moulée laitière 18%..... 1.85

" 24%..... 2.15

Foin la tonne..... 15.00

Paille la tonne..... 11.00

Pot Barley..... 2.50

Pearl Barley..... 3.50

Sucre (Sacs 100 lbs).

Granulé, No 1, sac coton..... \$5.50

Cassonade, No 1..... 5.20

Cassonade No 2..... 5.10

Cassonade, No 3..... 5.00

Mélasses (Barbades):

No 1, barils 25 gals, le gal..... .58

Sel..... Le sac

Sel fin, sac 140 lbs..... \$1.40

Gros sel, sac de 140 lbs..... .95

Saindoux:

En saux 20 lbs..... 2.00

LARD SALE

Gras de dos:

30 x 40 more. (200 lbs au baril)..... \$36.00

40 x 50 more. (200 lbs au baril)..... 35.00

50 x 60 more. (200 lbs au baril)..... 32.00

60 x 70 more. (200 lbs au baril)..... 31.00

Clear fat:

25 x 35 more. (200 lbs au baril)..... \$31.00

Canadien Short Cut, gras et maigre 27.00

COMPARAISON DES PRIX

	16 août 1934	17 août 1933	14 août 1924
Beurre No 1, Past.	18 1/2	19 1/2	35 1/2
Fromage Coloré	9 1/2	9 1/2	17
Fromage Blanc	5 1/2	9 1/2	17
Oufs Frais	24	21	37
Veaux de lait vivants	5	5 1/2	07
Bouillons vivants choix	5 1/2	05	05 1/2
Agneaux printemps	16	5 1/2	10 1/2
Porcs vivants	8 1/2	6 1/2	08 1/2
Poulets vivants	20	17	

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

"Loi modif**EXTRAITS DE C**

En vertu de l'ancienne loi, le débiteur avait le droit de poser des fonds qui avaient été déposés en sa faveur mais en sa qualité de créancier de la Couronne le débiteur n'était pas assujéti à des biens n'étaient pas imposables aux autorités compétentes. Cette loi a été apportée par le Parlement conférant à la Commission de payer l'équivalent de ces terrains.

Des pouvoirs supplémentaires ont été accordés à la Commission lorsqu'elle a consenti de prêter une garantie de première sur des terres agricoles, une garantie supplémentaire, par exemple, sur le bétail ou les aratoires dans les cas où des opérations agricoles sont en cours, la Commission a une garantie supplémentaire pour assurer la garantie. La Commission aura en plus de prendre et de détenir une garantie, lorsque la Commission sous toutes formes que elle le croit nécessaire, d'avantage les emprunts. La Commission pourra prêter un relatif au paiement des emprunts ou à la radiation des sur le principal ou à un emprunt. Lorsque sera incapable d'obtenir des sources, la Commission de consentir aux avances temporaires de fins spécifiées, afin de prêter, pour citer d'engranger et de vendre d'acheter du fourrage pour le bétail.

De par l'ancienne loi, chaque obligation émise par la Commission était sous le commissaire à l'émission sous l'autorité qu'au moment de l'émission détenait des premiers sur terrains agricoles au montant total d'obligations en exécution de la loi. Sous cette forme avait prêter l'émission d'obligations. La Commission a un montant pas le total des prêts détenues par la Commission des terres agricoles. De ment il a été apporté dans la formule du commissaire et ce changement de l'émission d'obligations jusqu'à concurrence de prêts consentis par la Commission le régime de la présente loi agricole canadien et de la présente Loi permettant supplémentaires et qui s'applique à la date de l'émission. Cette modification a permis de mettre l'émission et la tions de prêt agricole en suffisance à financer les prêts. Partie II de cette loi ainsi que les prêts contre thèque consentis en vertu de la loi agricole canadien.

De par l'ancienne loi, le débiteur avait le droit de poser des fonds qui avaient été déposés en sa faveur mais en sa qualité de créancier de la Couronne le débiteur n'était pas assujéti à des biens n'étaient pas imposables aux autorités compétentes. Cette loi a été apportée par le Parlement conférant à la Commission de payer l'équivalent de ces terrains.

Des pouvoirs supplémentaires ont été accordés à la Commission lorsqu'elle a consenti de prêter une garantie de première sur des terres agricoles, une garantie supplémentaire, par exemple, sur le bétail ou les aratoires dans les cas où des opérations agricoles sont en cours, la Commission a une garantie supplémentaire pour assurer la garantie. La Commission aura en plus de prendre et de détenir une garantie, lorsque la Commission sous toutes formes que elle le croit nécessaire, d'avantage les emprunts. La Commission pourra prêter un relatif au paiement des emprunts ou à la radiation des sur le principal ou à un emprunt. Lorsque sera incapable d'obtenir des sources, la Commission de consentir aux avances temporaires de fins spécifiées, afin de prêter, pour citer d'engranger et de vendre d'acheter du fourrage pour le bétail.